

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et le Plan d'action du G8 pour l'Afrique

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

L'Afrique est le seul continent où la pauvreté s'accroît. L'espérance de vie y est d'environ 47 ans, par rapport à 79 ans au Canada. Quelque 40 millions de personnes dans le monde sont atteints du VIH/sida. Plus des deux tiers d'entre eux vivent en Afrique subsaharienne, de même que 12,1 millions d'orphelins du sida. Le continent représente 10 p. 100 de la population de la planète, mais seulement 1,5 p. 100 des échanges commerciaux.

Afin de combattre efficacement cette tendance, les dirigeants africains ont élaboré le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), programme de développement exhaustif et intégré qui s'attaque aux grandes priorités sociales, économiques et politiques. Ses principaux objectifs sont de favoriser une croissance accélérée et un développement durable, d'éradiquer une pauvreté généralisée et profonde et de mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique par rapport au phénomène de la mondialisation.

Le NPDA a reçu l'aval des 53 membres de l'Organisation de l'unité africaine en 2001. C'est le premier programme complet de développement de l'Afrique qui ait pris naissance dans le continent et qui ait reçu l'approbation officielle partout dans le continent. Le NPDA bénéficie également d'un appui solide sur la scène internationale. La résolution 57/2 de l'Assemblée générale des Nations unies, adoptée le 16 septembre 2002, en a fait la base sur laquelle repose l'aide que l'ONU accorde à l'Afrique. Le G8 a également adopté le Plan d'action pour l'Afrique à l'appui du NPDA lors du Sommet de Kananaskis en juin 2002.

Engagement de la part des dirigeants africains envers leurs concitoyens, le NPDA appelle un nouveau partenariat mondial, fondé sur une responsabilité partagée et des intérêts mutuels. L'initiative :

- encourage les partenariats mondiaux avec les pays africains qui ont manifestement emprunté la voie d'une bonne gestion publique, du développement économique et social et de la réduction de la pauvreté;
- cherche à créer, avec l'aide de partenaires de développement, les conditions nécessaires pour attirer davantage d'investissements des secteurs public et privé et pour maximaliser la croissance économique;
- encourage une plus grande concertation entre pays donateurs et la concentration des efforts sur l'assistance technique, l'allègement de la dette et l'accès aux marchés; et